



Cent neuvième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 8 avril 2026 à 10 h 15.

**PRÉSENCES**

VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
SAINT-ADRIEN	Mme Émilie Windsor
SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR	M. René Perreault
WOTTON	M. Jocelyn Dion
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

**MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2026-04-0881**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0882**

**PROCÈS-VERBAL DU 11 MARS 2026**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 11 mars 2026, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 11 mars 2026 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**FONDS FLI / FLS / FSE**

Aucun sujet.

**ADMINISTRATION**

**2026-04-0883**

**RATIFICATION DES DÉPENSES – IMMEUBLE 309, RUE CHASSÉ (MRC)**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2026 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

#### Dépenses d'entretien immeuble 309

Date	Fournisseurs	DESCRIPTION	MONTANT
2025-10-07	Électro Alarme	309 Chassé - Inspection annuelle syst. Alarme incendie	1851,25
2025-10-10	Arbo Carrier inc.	309 Chassé - Pailli plantations stationnement	151,67
2025-11-17	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Contrat S-126R-03-2025	1659,27
2025-11-18	Climcô Service inc.	309 Chassé - Salle serveur SC	157,68
2026-01-01	Déplacement de bâtiments Sébastien Lemay	309 Chassé - Déneigement 2025-2026 MRC des Sources Facture 2 de 4	2464,64
2026-01-07	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	17,68
2026-01-08	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	62,13
2026-01-08	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	59,32
2026-01-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	80,59
2026-01-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	71,21
2026-01-10	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	26,15
2026-01-12	PARADIS & FRERES AFM INC.	309 Chassé - Quincaillerie	98,87
2026-01-12	Gabriel Couture et Fils Itée	309 Chassé - Quincaillerie	27,67
2026-01-14	Climcô Service inc.	309 Chassé - Tuyau humidificateur SC	157,68
2026-01-15	Enseignes A-Gagnon	309 Chassé - Modification enseigne intérieur	130,43
2026-01-15	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	11,66
2026-01-20	Élévation inc.	309 Chassé - Travaux porte principale - Ouvre porte 50%	3954,57
2026-01-20	Élévation inc.	309 Chassé - Travaux porte principale - Ajustement 50%	1910,88
2026-01-20	FarOuest	309 Chassé - Fixation panneau	1294,25
2026-01-21	Enseignes A-Gagnon	309 Chassé - Enseigne entrée en 3D	1238,63
2026-01-26	Enseignes A-Gagnon	309 Chassé - Aimants pour noms	35,39
2026-01-27	Filtr-Action inc.	309 Chassé - Facturation contrat de service 2026-01-01 au 2026-12-31	1134,45
2026-01-29	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	13,76
2026-02-01	Déplacement de bâtiments Sébastien Lemay	309 Chassé - Déneigement 2025-2026 MRC des Sources Facture 3 de 4	2464,64
2026-02-01	Maheu&Maheu inc.	309 Chassé - Service de gestion parasitaire février et mars 2026	84,50
2026-02-02	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	24,45
2026-02-03	Climcô Service inc.	309 Chassé - Réparation échangeur d'air Service Canada	157,68
2026-02-03	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	17,62
2026-02-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	20,15
2026-02-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	29,01
2026-02-09	PARADIS & FRERES AFM INC.	309 Chassé - Quincaillerie	237,60
2026-02-12	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	10,40
2026-02-15	Régie du bâtiment du Québec	309 Chassé - Frais annuel - 2026 - Ascenseurs	101,87
2026-02-19	Vitrierie Asbestos inc.	309 Chassé - Prise de mesure porte extérieur	116,28
2026-02-26	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	15,56
2026-03-01	Électro Alarme	309 Chassé - Surveillance central d'alarme 2026	788,81
2026-03-01	Déplacement de bâtiments Sébastien Lemay	309 Chassé - Déneigement 2025-2026 MRC des Sources Facture 4 de 4	2464,64
2026-03-03	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	12,62
2026-03-04	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	514,14
2026-03-05	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	14,30
2026-03-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	6,25
2026-03-09	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	14,64
2026-03-09	Climcô Service inc.	309 Chassé - Contrat entretien préventif 2026	1142,56
2026-03-27	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Filage pour les 2 portes automatiques	702,47

TOTAL 25 550,02

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026, au montant de 25 550,02 \$.

Adoptée à l'unanimité.

#### 2026-04-0884

#### RATIFICATION DES DÉPENSES – IMMEUBLE 600, RUE GOSSELIN À WOTTON (SQ)

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton ont été faites pendant l'année 2026 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;



CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

### Dépenses d'entretien immeuble SQ

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2025-12-22	Portes Promax inc.	SQ - Réparation porte de garage	1055,10
2026-01-07	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Quincaillerie	11,48
2026-01-16	Plomberie C. Frost	SQ - Travaux toilette 14 et 15 janvier 2026	877,83
2026-01-22	Claude Bourque Électrique inc.	SQ - Vérification prise pour chauffage	156,00
2026-02-01	Maheu&Maheu Inc.	SQ - Service de gestion parasitaire février et mars 2026	104,33
2026-02-17	RÉGULVAR inc.	SQ - Réparation grille garage	441,25
2026-02-19	Claude Bourque Électrique inc.	SQ - Changer moteur chauffrette du garage	714,00
2026-02-20	Vitrierie Asbestos inc.	SQ - Vérification padle porte principale	140,00
2026-02-23	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Quincaillerie	95,92
2026-02-28	Claude Bourque Électrique inc.	SQ - Changer 2e moteur / tubes à remplacer	1802,17
2026-03-02	Vivaco Groupe Coopératif	SQ - Quincaillerie	2,68
2026-03-09	Climcô Service inc.	SQ - Contrat entretien préventif 2026	965,06
<b>TOTAL</b>			<b>6 365,82</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026, au montant de 6 365,82 \$.

Adoptée à l'unanimité.

### **2026-04-0885**

#### **RATIFICATION DES DÉPENSES – IMMEUBLE 12, ROUTE 116 À DANVILLE**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116 à Danville ont été faites pendant l'année 2026 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

### Dépenses d'entretien immeuble 12 Route 116

Date	Entreprise	Détail	Montant
2025-11-03	Vivaco Groupe Coopératif	12 route 116 - Quincaillerie	129,67
2025-11-04	Vivaco Groupe Coopératif	12 route 116 - Quincaillerie	12,63
2025-11-04	Gabriel Couture et Fils Itée	12 route 116 - Quincaillerie	7,61
2025-11-05	Gabriel Couture et Fils Itée	12 route 116 - Quincaillerie	0,51
2025-11-10	Vivaco Groupe Coopératif	12 route 116 - Quincaillerie	362,16
2025-11-10	Gabriel Couture et Fils Itée	12 route 116 - Quincaillerie	5,24
2025-11-11	Vivaco Groupe Coopératif	12 route 116 - Quincaillerie	84,33
2025-11-26	Claude Bourque Électrique inc.	12 route 116 - Installation prise cuisinière	576,38
2025-11-27	PARADIS & FRERES AFM INC.	12 route 116 - Quincaillerie	73,02
2026-01-02	Intact Assurances	12 route 116 - Assurances 2026	3585,96
2026-01-13	FQM - ASSURANCES	12 route 116 - Assurances 2026-2027	404,32
2026-03-05	Vivaco Groupe Coopératif	12 route 116 - Quincaillerie	3,13
2026-03-09	Climcô Service inc.	12 route 116 - Contrat entretien préventif 2026	354,78
<b>TOTAL</b>			<b>5 599,74 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116, à Danville, du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026, au montant de 5 599,74 \$.

Adoptée à l'unanimité.

### 2026-04-0886

#### RATIFICATION DES DÉPENSES – BÂTISSE 39, RUE DÉPÔT À DANVILLE

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt à Danville ont été faites pendant l'année 2026 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

### Dépenses d'entretien immeuble 39, rue Dépôt

Date	Entreprise	Détail	Montant
2026-01-09	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet janvier 2026	83,89
2026-01-13	FQM - ASSURANCES	39 rue Dépôt - Assurances 2026-2027	1732,04
2026-01-20	FarOuest	39 rue Dépôt - Installation Gypse	209,98
2026-01-29	Hydro-Québec	39 rue Dépôt - 26 novembre au 28 janvier 2026	2165,83
2026-02-09	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet février 2026	83,89
2026-03-09	COGECO câble inc.	39 rue Dépôt - Téléphone, internet mars 2026	83,89
2026-03-09	Climcô Service inc.	39 rue Dépôt - Contrat entretien préventif 2026	168,45
<b>TOTAL</b>			<b>4 527,97 \$</b>



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt, à Danville,  
du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026, au montant de 4 527,97 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0887**

**RATIFICATION DES DÉPENSES – ROUTE VERTE**

CONSIDÉRANT que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la MRC des Sources est gestionnaire de la Route verte à  
la suite du retrait du mandat au Comité touristique des Sources;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de la Route verte ont été faites pendant l'année  
2026 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier  
en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au  
directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal  
de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion  
contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement,  
de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des  
organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

**Dépenses d'entretien Route Verte**

Date	Entreprise	Détail	Montant
2025-12-31	AGRITEX	RV - Entretien John Deere	1777,69
2026-01-08	Les Services EXP Inc.	RV - Projet tronçons piste cyclable	5803,18
2026-02-02	Société de l'assurance automobile	RV - immatriculation John Deer	85,20
2026-03-09	Équipements Provicto	RV - Outils	3615,69
<b>TOTAL</b>			<b>11 281,76 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses de la Route verte du 1<sup>er</sup> janvier 2026 au 31 mars 2026,  
au montant de 11 281,76 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0888**

**SIGNATURE DE L'ENTENTE ARTERRE POUR L'ANNÉE 2026**

CONSIDÉRANT l'entente signée le 10 septembre 2021 entre la MRC des Sources et le Centre de  
référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) relativement au projet de  
L'ARTERRE;

CONSIDÉRANT que les coûts annuels d'adhésion à L'ARTERRE pour l'année 2026 s'élèvent à 3 501 \$ plus taxes pour le renouvellement de l'entente de la MRC des Sources avec le CRAAQ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le renouvellement de l'entente avec le CRAAQ qui prévoit l'adhésion de la MRC des Sources au service L'ARTERRE du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2026.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, soit et est mandaté pour signer les documents à cet effet.

Adoptée à l'unanimité.

#### **POURSUITE DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT 158-2008 – ABATTAGES ILLÉGAUX**

Pour information, le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, effectue un suivi du dossier.

#### **2026-04-0889**

#### **CONTRAT DE PRÊT DANS LE CADRE DES FONDS LOCAUX D'INVESTISSEMENT (FLI) – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT 1**

CONSIDÉRANT la réception du contrat de prêt « Fonds local d'investissement (FLI) » entre la MRC des Sources et le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que le contrat a pour objet de déterminer les conditions et modalités applicables, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, au prêt effectué par le Ministre à la MRC, prêt ayant servi à constituer son FLI;

CONSIDÉRANT qu'un avenant 1 au contrat de prêt intervenu entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la MRC des Sources, visant à modifier les articles 1, 2, 3.4, 4.1 et 7, à remplacer l'annexe I ainsi qu'à ajouter l'article 3.12 et l'annexe II, a été soumis pour signature et doit être signé au plus tard le 1er juin 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le préfet, M. Hugues Grimard, à signer ledit avenant au contrat de prêt FLI.

Adoptée à l'unanimité.

#### **2026-04-0890**

#### **OCTROI DE CONTRAT D'ENTRETIEN DES PELOUSES PAR GESTION 2000 POUR LES 4 BÂTISSSES ET LA ROUTE VERTE POUR LES SAISONS ESTIVALES 2026, 2027 ET 2028**

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé des soumissions pour le service d'entretien des pelouses pour les 4 bâtisses (309, rue Chassé, 600, rue Gosselin, 12, route 116 et 39, rue Dépôt) et la Route verte, pour trois ans, soit les saisons estivales 2026, 2027 et 2028;

CONSIDÉRANT la réception des soumissions de Gestion 2000;



CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 sur la gestion contractuelle concernant la conclusion des contrats d’approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1);

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., chapitre C-65.1) et compte tenu du montant de l’offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d’octroyer le contrat de service d’entretien des pelouses pour ses bâtiments et la Route verte;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par la conseillère Mme Émilie Windsor

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte les soumissions de Gestion 2000, aux montants suivants incluant les taxes nettes, pour les saisons estivales 2026, 2027 et 2028 :

- 309, rue Chassé :	2 415 \$
- 600, rue Gosselin :	1 050 \$
- 12, route 116 :	892,50 \$
- 39, rue Dépôt et Route verte :	8 925 \$

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l’entente pour le service d’entretien des pelouses des bâtiments et de la Route verte, aux montants ci-dessus mentionnés, pour 3 ans.

Adoptée à l’unanimité.

#### **2026-04-0891**

#### **AUTORISATION DE SIGNATURE DE L’ENTENTE ENTRE LA MRC DES SOURCES ET COGECO CONNEXION INC. POUR LA REPRISE DES SEGMENTS DE FIBRES OPTIQUES**

CONSIDÉRANT Le programme *Villes et villages branchés* qui avait mené au tournant des années 2000 au déploiement au Québec, en partenariat avec les commissions scolaires, les MRC et divers fournisseurs d’internet, de réseaux de fibre optique afin d’alimenter les bâtiments publics;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de ce programme, diverses ententes de partenariat et de gestion furent mises en place afin d’encadrer le déploiement, la gestion sur les 25 années subséquentes, ainsi que la rétrocession en fin de vie du réseau (la « Convention de construction et de gestion »);

CONSIDÉRANT que, spécifiquement pour le réseau au sein de la MRC, l’entente de partenariat prévoyait une rétrocession de la fibre optique à l’entrepreneur Câble Axion Digital Inc. pour 1 \$;

CONSIDÉRANT que Câble Axion Digital Inc. a cédé tous ses installations de réseau de télécommunication par câble à Cogeco aux termes d’un acte de vente reçu devant la notaire soussignée, le 14 décembre 2020, sous le numéro 1163 de ses minutes et publié au bureau de la publicité des droits de Richmond, le 15 décembre 2020, sous le numéro 25 935 105;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’établir les principales modalités selon lesquelles la MRC opérationnalise cette étape de vente d’une partie du réseau régional à Cogeco, par acte notarié, uniquement les fibres optiques de son réseau de télécommunications dans les municipalités de Wotton, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Camille, Saint-Adrien et Ham-Sud, étant entendu que ces fibres sont déjà intégrées dans les infrastructures existantes (poteaux, conduits et équipements) appartenant à notamment, mais non exclusivement à Cogeco;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

QUE le conseil de la MRC des Sources autorise le préfet, M. Hugues Grimard, et le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, à signer l'entente et tout document utile et nécessaire ainsi que d'effectuer les suivis nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

### **RETOUR SUR LE MANDAT D'ÉVALUATION DES BÂTIMENTS DE LA MRC DES SOURCES**

Pour information, le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, informe les membres du conseil du résultat de l'évaluation des cinq bâtiments de la MRC des Sources.

**2026-04-0892**

### **OCTROI DE CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA ROUTE VERTE ET DE L'ÉTANG BURBANK PAR M. RENÉ LACROIX**

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources a la responsabilité de l'entretien de la Route verte;

CONSIDÉRANT les besoins d'entretien à l'Étang Burbank;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat de travail pour l'entretien de la Route verte et de l'Étang Burbank à M. René Lacroix, pour la période du 20 avril 2026 au 30 octobre 2026.

D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, à signer ledit contrat de travail précisant la définition des tâches, la rémunération et autres avantages sociaux.

Adoptée à l'unanimité.

### **RESSOURCES HUMAINES**

**2026-04-0893**

### **CHANGEMENT AUX ADMINISTRATEURS PRINCIPAUX AU COMPTE DE LA MRC DES SOURCES**

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources a adhéré à AccèsD Affaires et a nommé un ou plusieurs administrateurs principaux;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajouter ou retirer un ou des administrateurs principaux, selon les informations suivantes :

- Départ de Mme Sophie Corriveau, contrôleur financière, en date du 27 mars 2026;
- Nomination de Mme Jo-Ann Courtemanche au poste de contrôleur financière, en date du 1<sup>er</sup> avril 2026;



EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, et Mme Jo-Ann Courtemanche, contrôlease financière, soient désignés administrateurs principaux aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'ils soient investis de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

QUE cette résolution soit valide pour le compte de la MRC des Sources et le compte du site d'enfouissement.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0894**

**RATIFICATION D'EMBAUCHE DE L'ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Roséliane Vallières-Langlois, à titre d'adjointe à la comptabilité, à compter du 7 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0895**

**RATIFICATION D'EMBAUCHE DE LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jocelyn Dion  
et appuyé par le conseiller M. René Perreault

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Marisol Rheault, à titre de greffière adjointe, à compter du 20 avril 2026.

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0896**

**REVENU QUÉBEC – INSCRIPTION DE LA MRC DES SOURCES – NEQ # 8821259981**

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a adopté la résolution numéro 2025-11-0844 au comité administratif du 19 novembre 2025;

CONSIDÉRANT le départ de Mme Sophie Corriveau, contrôlease financière, en date du 27 mars 2026;

CONSIDÉRANT la nomination de Mme Jo-Ann Courtemanche au poste de contrôlease financière, en date du 1<sup>er</sup> avril 2026;

CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Roséliane Vallières-Langlois au poste d'adjointe à la comptabilité, en date du 7 avril 2026;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE le conseil de la MRC des Sources nomme :

- M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier
- Mme Jo-Ann Courtemanche, contrôleur financière
- Mme Roséliane Vallières-Langlois, adjointe à la comptabilité

comme représentants et qu'ils soient autorisés :

- À inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR - Entreprises;
- À gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée à l'unanimité.

**2026-04-0897**

**PROCURATION POUR L'ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ**

CONSIDÉRANT que, dans l'exercice de ses fonctions en tant qu'adjointe à la comptabilité, Mme Roséliane Vallières-Langlois doit, entre autres, communiquer avec divers organismes, fournisseurs, entreprises et ministères, et effectuer toutes les transactions financières et communications nécessaires pour la MRC des Sources, la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs (RIRPTL) et le site d'enfouissement (LES);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. René Perreault  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE le comité administratif de la MRC des Sources mandate l'adjointe à la comptabilité, Mme Roséliane Vallières-Langlois, pour agir pour la MRC des Sources, auprès de tout ministère, tant au fédéral qu'au provincial, organisation, Hydro-Québec, Desjardins, téléphonie, ainsi que tous les fournisseurs et clients de la MRC des Sources, de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs et du site d'enfouissement, et ce, pour lui permettre l'exercice adéquat de ses fonctions.

Adoptée à l'unanimité.



**2026-04-0898**

**REDÉFINITION DE LA DESCRIPTION DE TÂCHES DU CHARGÉ DE PROJET EN ATTRACTION ET PROMOTION DE LA MRC DES SOURCES**

CONSIDÉRANT le dépôt de la redéfinition des tâches du chargé de projet en attraction et promotion du territoire pour un poste de chargé de projet en attraction, rétention et développement de la main-d'œuvre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Émilie Windsor  
et appuyé par le conseiller M. Jocelyn Dion

ET RÉSOLU,

QUE le comité administratif accepte la nouvelle description de tâches du poste de chargé de projet en attraction, rétention et développement de la main-d'œuvre de la MRC des Sources et l'ouverture du celui-ci.

Adoptée à l'unanimité.

**PRIORITÉS ANNUELLES**

Aucun suivi.

**VARIA**

Discussion sur une demande pour l'agente d'accueil à Saint-Georges-de-Windsor, comme l'an passé, soit un montant de 5 000 \$ provenant de la MRC. Ce sujet sera discuté en réunion de travail du conseil du mois de mai dans le cadre des équipements régionaux.

**2026-04-0899**

**FIN DE LA RENCONTRE**

Le conseiller M. Jocelyn Dion propose la levée de la séance à 12 h.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et greffier-trésorier